

L'ÉDITO

L'été approche, et avec lui, de nouvelles étapes pour Deux Fleuves Rhône Habitat au service de ses locataires.

Ce mois-ci, l'Office met à l'honneur l'inauguration de la résidence La Matazine à Saint-Laurent-d'Agnay : un programme en **Bail Réel Solidaire*** qui a permis à trois familles de devenir propriétaires dans un cadre accessible et durable. Une réponse concrète aux enjeux de logement sur nos territoires, et complémentaires avec les offres de ventes de logements régulières proposées par l'Office.

Mais aussi les équipes de proximité, celles des agences et du service relation clientèle poursuivent leur mobilisation pour garantir **la sécurité des personnes et des biens dans les résidences**. Leur action est essentielle et contribue à maintenir un cadre de vie serein, en lien étroit avec les locataires !

Ce numéro du Fil'Actu est aussi l'occasion de rappeler quelques gestes simples pour préparer son logement à la saison estivale et **mieux vivre les fortes chaleurs cet été**. Autant de réflexes à adopter, dans un esprit d'entraide et de bienveillance au sein du voisinage.

Bonne lecture à toutes et à tous, et bel été dans vos résidences !

Guillaume RIO
Directeur général
de Deux Fleuves Rhône Habitat

*Qu'est ce que le Bail Réel Solidaire ?

Le Bail Réel Solidaire, BRS, est un dispositif qui permet de devenir propriétaire de son logement à un prix plus accessible, en dissociant l'achat du bâti de celui du terrain. Ce dernier reste la propriété d'un Organisme de Foncier Solidaire (OFS). Cette solution favorise **une accession durable et encadrée**, notamment dans les secteurs où la pression foncière est forte.



EN BREF...

📍 Inauguration de la résidence La Matazine à Saint-Laurent-d'Agnay : un programme en Bail Réel Solidaire*

Le 5 juin 2025, Deux Fleuves Rhône Habitat a inauguré la résidence **La Matazine**, un programme innovant en **Bail Réel Solidaire (BRS)**, situé à Saint-Laurent-d'Agnay, au cœur de la Communauté de communes du Pays Mornantais (COPAMO).

Il se compose de trois maisons individuelles avec jardin et garage.

Avec ce programme, Deux Fleuves Rhône Habitat poursuit son engagement pour un habitat abordable et adapté aux besoins des territoires, aux côtés des collectivités locales.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accession à la propriété proposés par Deux Fleuves Rhône Habitat, en Bail Réel Solidaire comme en accession classique, vous pouvez contacter le service **Accession de l'Office** au 04 82 90 40 40 ou par mail à devenir-propretaire@rhonehabitat.fr.

Des logements sont disponibles à la vente tout au long de l'année.





EN ACTIONS

La sécurité des personnes et des biens, une priorité au cœur de nos actions !

Les équipes de proximité de Deux Fleuves Rhône Habitat sont mobilisées au quotidien pour garantir la sécurité des personnes et des biens dans les résidences.

Présents sur le terrain, les employés d'immeuble, les chargés de site et de proximité assurent une vigilance constante sur l'état des bâtiments et le bon usage des espaces communs.

Des vérifications régulières permettent de prévenir les risques et d'intervenir rapidement en cas de besoin. Ce travail se poursuit en dehors des horaires habituels grâce à un dispositif d'astreinte, actif le soir et le week-end.

Le Service Relation Clientèle (SRC) et les équipes des agences sont également engagés au quotidien pour répondre aux demandes des locataires, signaler les dysfonctionnements et suivre la bonne réalisation des interventions.

Cette vigilance est partagée : chacun et chacune peut contribuer à maintenir un cadre de vie sécurisé en signalant toute anomalie dans les parties communes ou les espaces extérieurs. Dégâts après un épisode d'intempéries, gouttières obstruées, éclairage défectueux, présence d'encombrants, etc. : un simple appel au SRC permet une intervention rapide et efficace.

En lien avec ses locataires, l'Office agit au quotidien pour maintenir des résidences sûres, bien entretenues et accueillantes. Vivre dans un logement sûr est une responsabilité partagée.



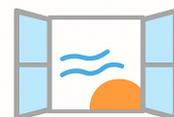
Comment préparer son logement à la chaleur cet été ?

Quand les températures grimpent, quelques gestes simples peuvent aider à garder votre logement plus frais... et à mieux vivre les fortes chaleurs !



Fermez volets et fenêtres en journée

Pour limiter la chaleur à l'intérieur, fermez les volets, stores ou rideaux dès le matin, surtout sur les façades exposées au soleil. Gardez les fenêtres closes pendant les heures chaudes.



Aérez tôt le matin ou tard le soir

Dès que la température extérieure baisse (avant 9 heures ou après 21 heures), ouvrez en grand les fenêtres pour faire circuler l'air et rafraîchir les pièces.



Limitez l'usage des appareils électriques et privilégiez les repas froids

En période de forte chaleur, réduisez l'utilisation des appareils électriques qui dégagent de la chaleur, préférez des repas froids et hydratants.

Rafraîchissez votre intérieur avec des astuces simples



Vous pouvez placer un linge humide devant une fenêtre ouverte ou poser une bassine d'eau froide dans une pièce pour aider à faire baisser la température. N'hésitez pas à utiliser un ventilateur si vous en avez un.

Protégez les plus fragiles



Les personnes âgées, les enfants et les animaux sont plus sensibles à la chaleur. Veillez à ce qu'ils restent au frais et bien hydratés.

En adoptant ces gestes simples au quotidien, vous contribuez à garder votre logement plus frais tout en protégeant votre santé et celle de vos proches. Et n'hésitez pas à prendre des nouvelles de vos voisins, en particulier les plus vulnérables !

